Commission spéciale, relativement à la construction d'une nouvelle salle des séances.

M. le Président a fait ensuite savoir qu'il a saisi le ministre des colonies des observations présentées dans la dernière séance par un membre sur l'organisation de la corvée à Madagascar et du budget spécial d'Obock.

M. le ministre se tiendra à la disposition de la Commission pour lui fournir tous les renseignements qu'elle jugera nécessaires.

Après cela, la Commission a commencé l'examen du budget des beaux-arts.

Elle a successivement adopté une réduction de 24.260 francs sur le personnel de l'administration centrale et de 1.500 fr. sur celui du matériel et de l'administration des Beaux-Arts.

Une proposition de réduction de 10.000 fr., proposée sur le chapitre relatif aux inspecteurs des Beaux-Arts a été repoussée par 7 voix contre 7, mais la Commission a réservé l'examen de ce chapitre jusqu'à ce que le rapporteur ait conféré à ce sujet avec le directeur des Beaux-Arts.

La Commission s'est ensuite ajournée à demain.

LE CADAVRE DANS UNE MALLE

La reconstitution du crime

Paris, 28 mai. — C'est ce matin, à huit heures trente, qu'a eu lieu la reconstitution du crime, dans l'appartement où il a été commis, 194, avenue de Versailles.

Aubert et sa complice sont arrivés, étroitement surveillés par les agents, un peu avant le parquet.

Les deux assassins ont été accueillis à leur descente de la voiture cellulaire par les cris de : A mort! A mort! poussés par une foule assez compacte. Aubert, qui a été introduit le premier dans l'appartement, n'a fait que répéter ce qu'il a dit dans les divers interrogatoires qu'il a déjà subis. Aubert a expliqué encore une fois qu'il n'avait frappé sa victime que parce que cette dernière l'avait menacé de le frapper avec le garde-feu ; qu'il y avait eu lutte entre lui et Delahaeff.

Le juge d'instruction lui a fait alors observer qu'il était fort étonnant que les voisins de l'étage inférieur n'aient pas entendu le bruit de cette lutte.

Aubert répond que le bruit des tramways en a été probablement la cause. Puis il ajoute : « Vous voulez absolument me prendre pour un assassin, j'aime mieux en finir tout de suite», et saisissant sur une tablette un petit presse-papier, il s'en porte un coup, peu violent, d'ailleurs, en plein visage.

C'est à peine si quelques gouttes de sang apparaissent. Aubert répond encore à quelques questions qui lui sont posées et explique qu'il a placé le cadavre encore chaud dans une petite chapelière et qu'il l'y a laissé pendant trente-six heures. Il prend lui-même dans la caisse la position qu'avait le cadavre.

Puis M. Schlumberger, juge d'instruction et M. Athalin descendent alors dans l'appartement situé au-dessous, pendant que M. Cochefert et M. Hamard simulent dans le cabinet de travail d'Aubert, où s'est commis le crime, le bruit d'une lutte qui a été parfaitement entendu par les magistrats.

Les magistrats se montrent fort étonnés du sang froid de l'accusé et déclarent que rarement il leur a été donné de constater un système de défense si bien établi.

Aubert n'avoue rien. Point à point il discute l'instruction et nie avec énergie la préméditation.

L'interrogatoire d'Aubert est terminé. On le fait descendre dans la loge du concierge. Et l'on fait pénétrer dans la maison Marguerite Dubois, que l'on avait internée pendant l'interrogatoire d'Aubert dans un poste voisin.

La foule siffle et pousse des cris de mort. «Misérable ! Saleté ! » crie-t-on de toute part.

Dans ce nouvel interrogatoire la complice d'Aubert n'a fait que répéter ce qu'elle avait déjà dit aux magistrats.

Les accusés, à leur sortie de la maison, ont été accueillis par de nouvelles huées de la foule. Aubert a été reconduit au dépôt et Marguerite Dubois à Saint-Lazare.

Ajoutons que pendant la reconstitution du crime, un commerçant voisin est venu déclarer qu'il avait été victime, il y a quinze jours, d'un vol d'une importante collection de timbres.

LE COURONNEMENT DU TSAR

Télégramme de Nicolas II à M. Félix Faure

Paris, 28 mai. — Le président de la République a reçu, en réponse à la dépêche de félicitations qu'il avait envoyée de Tours à Sa Majesté l'empereur Nicolas II, le télégramme suivant :

« Moscou, 27 mai, 6 h. 29 soir.

» A Son Excellence M. Félix Faure, président de la République française,

» L'impératrice se joint à moi pour vous dire combien nous sommes touchés des félicitations que vous avez bien voulu nous adresser. J'étais certain des vives sympathies de la France et il m'est particulièrement agréable de la sentir de cœur avec nous dans ces moments solennels.

» Je vous remercie bien sincèrement du nouveau témoignage que vous m'en donnez et des sentiments que vous m'exprimez personnellement.

» Signé : NICOLAS II. »

Le toast du comte de Montebello

Moscou, 28 mai. — Voici le texte du toast porté, hier, par M. le comte de Montebello, au dîner offert par l'ambassade de France à la colonie française :

« La France tout entière s'est associée, de cœur, au grand événement dont nous avons été hier les témoins. Toute l'armée française, jusqu'au plus humble de ses soldats, a bu à la nation amie. Nous sommes ici en France, et je crois répondre aux sentiments de tous les Français présents en vous demandant de lever avec moi vos verres, et d'unir vos vœux à ceux que je fais pour Sa Majesté l'empereur Nicolas, pour Sa Majesté l'impératrice, et pour la prospérité de la Russie. »

Ce toast a été accueilli avec enthousiasme. Les noms de l'empereur et de l'impératrice ont été longuement acclamés.

Le comte de Montebello a porté un second toast, dans les termes suivants :

« Après avoir rendu hommage au souverain dont nous sommes les hôtes, il nous reste, à nous, Français, un devoir de respect et de reconnaissance à remplir. Je vous demande de boire, avec moi, au Président de la République, au bonheur et à la prospérité de la France ! »

Ce toast a été, comme le précédent, chaleureusement applaudi.

La réception du corps diplomatique

Moscou, 28 mai. — Les ambassadeurs ordinaires et les ambassadeurs extraordinaires, suivis des membres de leurs ambassades, ont défilé séparément devant les souverains.

Chaque ambassadeur se détachait à son tour, saluant l'empereur et l'impératrice et leur présentant ses félicitations.

Le comte de Montebello avec la mission ordinaire a été admis le premier. Après lui, le général de Boisdeffre a présenté de nouveau à l'empereur ses vœux au nom du président de la République et du gouvernement français, et en particulier de l'armée. L'empereur a répondu en le priant d'exprimer ses chaleureux remerciments.

Après les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires ont été admis, l'émir de Bakhara, et le Khan de Khiva ont été également reçus. Trois des délégués asiatiques ont présenté le pain et le sel au souverain, sur des plats d'une richesse inouïe.

Plus de 900 délégations sont venues, représentant les provinces de la Russie d'Europe et de la Russie d'Asie.

Les félicitations du général Saussier et de l'amiral Gervais

Moscou, 25 mai. — Le général Saussier, au nom de l'armée et du Cercle militaire, et l'amiral Gervais, ont prié par télégraphe, le général de Boisdeffre d'adresser leurs respectueuses félicitations à leurs Majestés.

L'empereur a donné l'ordre de remercier cordialement le général Saussier et l'amiral Gervais.

Echanges de télégrammes

Les écoles militaires russes et françaises ont échangé, dans la journée, des télégrammes de félicitations et de compliments.

Un dîner au général de Boisdeffre

Berlin, 28 mai. — On mande de Moscou à la *Gazette de Cologne* :

« Tous les officiers de la suite de l'empereur qui possèdent la décoration de la Légion d'honneur ont l'intention d'offrir, au général de Boisdeffre, un dîner on ne peut plus grandiose.

» Ce projet est dû à l'initiative du général Tcherkoff, qui a été, naguère, envoyé à Paris pour notifier l'avènement de Nicolas II. »

Soixante arrestations

Le même journal dit qu'il reçoit de Varsovie des renseignements d'après lesquels on a arrêté, dans cette ville, soixante personnes suspectes, et en particulier des étudiants russes, chez lesquels on a trouvé des manifestes socialistes.

Une visite à l'empereur François-Joseph

Vienne, 28 mai. — Selon les prévisions de la *Nouvelle Presse Libre*, l'empereur et l'impératrice de Russie viendraient rendre visite à l'empereur François-Joseph, à Ischl, entre le 8 et le 12 août.

LA SITUATION EN CRÈTE

Londres, 28 mai. — On télégraphie de la Canée au *Times* :

« On estime qu'il y a eu trente victimes à la Canée seulement.

» Le commandant du cuirassé anglais *Wood* a rendu visite à Turkhas pacha. Les consulats étrangers sont remplis de réfugiés.

» Il y en a une centaine au consulat d'Angleterre.

» Les assiégés de Vamos sont au nombre de 6000. »

Une trêve

Athènes, 28 mai. — L'assemblée crétoise doit se réunir aujourd'hui, à la Canée. Cette convocation a produit une excellente impression dans l'île entière. L'avis ayant été communiqué sans retard au comité révolutionnaire et aux délégations qui s'étaient déjà retirées dans la Montagne-Blanche avec de nombreux adhérents, les esprits se sont calmés, et la surexcitation s'est apaisée.

On sait que le retrait de l'iradé de prorogation est dû, en grande partie, aux représentations de M. Mavrocordata, ministre de Grèce à Constantinople, ainsi qu'aux conseils des ambassadeurs de France et de Russie.

La presse grecque est unanime à féliciter le gouvernement du succès diplomatique remporté en cette circonstance. Elle félicite également le sultan de son esprit de modération et de justice.

Bruits sinistres

Rome, 28 mai. — L'insurrection de Crète est l'objet de préoccupations des plus vives. Une dépêche reçue de la Canée par le gouvernement italien porte ce qui suit :

« De nouveaux troubles se sont produits ce matin dans la ville et les environs; mais ils ont été moins graves que les précédents. La panique règne toujours parmi la population, qui s'est enfermée dans ses maisons depuis trois jours.

»Les communications sont interrompues avec les villages environnants, dans lesquels des familles entières musulmanes et chrétiennes ont été, croit-on, massacrées. On n'a aucune nouvelle de la garnison turque de Varnas. Deux croiseurs ont reçu l'ordre de se tenir prêts à appareiller; ils rejoindront le *Piémont*, qui a déjà été envoyé à Suda».

Londres, 28 mai.— Le *Times* reçoit de son correspondant une dépêche disant que de nouveaux troubles se sont produits, mardi, à la Canée, mais qu'ils n'ont pas été graves. La panique continue toutefois dans la population.

AU TRANSVAAL

Remerciments au Consul de France

Prétoria, 28 mai. — Le duc d'Abercorn, président du conseil d'administration de la « British South Africa Company » a remercié le consul de France d'avoir envoyé des fruits, du tabac et des journaux aux hommes de la bande Jameson, détenus à Prétoria. Contrairement au bruit que l'on avait fait courir, il n'y a aucun Français parmi eux.

Buluwaya, 27 mai. — Une partie de la colonne du colonel Napier a engagé un vif combat avec mille cinq cents Matabélès, dans le district d'Insiza. L'ennemi a été mis en déroute et a eu 200 morts et un grand nombre de blessés. Deux soldats anglais ont été tués, et plusieurs autres ont été blessés.

NOUVELLES DU JOUR

Mgr Matthieu, évêque d'Angers nommé à l'archevêché de Toulouse

Paris, 28 mai.— Le mouvement épiscopal ne sera vraisemblablement signé qu'au conseil des ministres de samedi, et ne paraîtra, par conséquent, pas avant dimanche au *Journal officiel* ; mais nous croyons pouvoir, dès à présent, annoncer que le titulaire désigné pour l'archevêché de Toulouse est Mgr Matthieu, évêque d'Angers, qui aura lui-même pour successeur M. l'abbé Bérou, curé de Notre-Dame des Champs, à Paris.

L'évêque d'Angers n'a pas sans difficulté accepté de quitter ce siège, où il avait réussi à restaurer l'université catholique fondée par Mgr Freppel, et qui fut à la veille de disparaître à la mort de ce prélat.

L'œuvre qui va solliciter à Toulouse Mgr Matthieu n'est d'ailleurs pas moins intéressante ; mais il s'agit, là encore, de protéger une Université catholique, dont les intérêts ont été mis en péril par la trop longue vacance du siège.

C'est d'ailleurs, croyons-nous, à cette considération qu'a cédé Mgr Matthieu, lorsqu'il a fait savoir à Son Excellence le nonce apostolique qu'il acceptait d'être transféré à Toulouse.

Un lion échappé d'une ménagerie, à Paris

Paris, 28 mai. — Un lion s'est échappé, cette après-midi, d'une ménagerie installée sur l'Esplanade des Invalides.

L'émotion a été grande parmi les nombreux promeneurs.

Les employés de la ménagerie ont pu, au moyen d'une cage spéciale, s'emparer de l'animal qui a été réintégré sans difficulté dans sa cage.

La situation à Madagascar. — Le massacre de trois Français. — Troubles. — L'existence des Français en danger.

Marseille, 28 mai. — Les journaux de Madagascar arrivés cette après-midi par l'*Irraouaddy* donnent des détails sur le massacre des trois Français assassinés par les Fahavalos, conduits par Rainibet-simisaraka.

Le *Journal officiel de Tananarive* consacre un article à ce dernier et dit qu'il ne faut attacher aucun caractère politique ou national à l'attitude de ce brigand et à l'agression dont furent victimes nos nationaux.

« Ce bandit, ajoute le *Journal Officiel*, a pillé pendant longtemps ses compatriotes, et si, en dernier lieu, il s'est attaqué aux Européens, c'est simplement parce qu'il les présumait porteurs de fortes sommes d'argent, de provisions, d'armes et objets de prix.»

La résidence générale organise, pour la police des campagnes, une milice d'indigènes, composée d'officiers et de sous-officiers français.

Nous lisons dans le *Tamatavien* :

« Les troubles à Sahavala, dans le district de Mahéla, continuent.

» Les Antanalas et les Hovas sont en lutte continuelle, et il ne se passe pas de jour que des atrocités ne soient commises.

» Les Antanalas déclarent se venger du pillage qu'ils ont eu à subir des Hovas, tous ces temps derniers, et ne semblent pas disposés à déposer les armes.

» On pense cependant que le résident, M. Pouly, qui s'est rendu auprès des belligérants, arrivera à leur faire entendre le langage de la raison, et que Mahéla ne tardera pas à être complètement pacifié.

»Une agitation ayant été constatée chez les indigènes de Mahambo, le lieutenant Tivoly, qui était à Ténérive, a été chargé de se rendre à Mahambo avec sa compagnie, afin de parer aux éventualités.»

A en croire le *Madagascar*, la situation dans l'Imérina n'est toujours pas brillante; la sûreté n'existe plus nulle part; un Français n'a qu'à se montrer dans les campagnes pour qu'aussitôt les rebelles hovas surgissent de tous les côtés armés de ces fusils qu'on leur a rendus après les avoir enlevés une première fois.

Tous les Français appartenant à la colonie de la capitale, ont signé une pétition, réclamant au résident général des armes pour protéger leur existence.

D'après les dernières nouvelles, le gendre de Rainandriamoubandry se trouverait cantonné avec ses nombreuses troupes sur les rives de Mahanjamba, où il recueille de l'or qu'on trouve si abondamment sur les bords.

Cet or était changé à la côte contre les munitions de guerre et les fusils que ne cessent d'apporter les boutres indiens et arabes.

Il est notoire que Ratovelo embrigade tous les rôdeurs qui sont campés sur les terrains aurifères depuis fort longtemps, et tous les soldats Hovas qui ont déserté lors de la campagne dernière. Leur nombre est considérable.

D'autre part, tous les mécontents de l'Imérina se dirigent vers lui. Tous les Hovas de Bouéni se retirent de Majunga et gagnent son camp.

L'acte d'accusation du général Baratieri

Rome, 28 mai. — Les journaux italiens publient le résumé de l'acte d'accusation rédigé contre le général Baratieri, tel qu'il a été transmis au ministre de la guerre par l'avocat-général militaire.

L'accusation relève que le général Baratieri, jusqu'au 29 février, avait toujours maintenu le gouvernement dans la persuasion non seulement de l'impossibilité d'une action offensive contre un ennemi supérieur en nombre, mais aussi de la nécessité prochaine d'un mouvement de retraite, et cependant, le soir du 29 février, il donnait l'ordre de marcher en avant, sans que cette décision fût justifiée en aucune façon.

L'acte d'accusation dit aussi que le général Baratieri négligea de faire connaître l'issue du combat et de donner de ses propres nouvelles au sous-gouvernement de la colonie.

En conséquence, le général Baratieri est accusé : 1° d'avoir attaqué l'ennemi, le 1er mars 1896, sans aucun motif explicable, et dans des conditions telles que le désastre de son armée était rendu inévitable.

2° D'avoir abandonné le commandement en chef depuis douze heures et demie, le 1er mars 1896, jusqu'à neuf heures du matin, le 3 mars.

Le congrès international des mineurs à Aix-la-Chapelle

Aix-la-Chapelle, 28 mai. — Le Congrès des mineurs a adopté une motion des délégués français et belges, aux termes de laquelle les patrons doivent être rendus responsables de tous les accidents.

Par contre, l'assemblée a repoussé une proposition des délégués, tendant à fixer une réunion triennale des délégations, et a adopté le principe d'un Congrès annuel.

Le prochain congrès aura lieu à Londres. Les Russes d'Asie seront aussi admis à y participer.

Le comité américain a élu pour le congrès de 1897 M. Picard comme secrétaire et Mlle Burt, comme trésorier.

Le congrès a ensuite été déclaré clos.

Le cyclone des Etats-Unis
Les victimes et dégâts

New-York, 28 mai. — Les dernières nouvelles de Saint-Louis (Missouri) ravagé hier par un terrible cyclone, rapportent quelques détails sur la catastrophe.

Le toit de la grande tribune du champ de course, enlevé par l'ouragan comme un fétu, écrasa dans sa chute un grand nombre de spectateurs.

Parmi les édifices renversés, on compte des hôpitaux et des églises.

L'ouragan a sévi au milieu de la pluie tombant à torrents, et au milieu des grondements terrifiants du tonnerre.

La partie de la ville encore debout est transformée en ambulance.

Les trains qui arrivent maintenant portent des secours. Des médecins ont été demandés de tous les côtés.

Les villes voisines, éprouvées elles-mêmes par le cyclone, envoient des équipes pour aider au déblaiement.

On a jusqu'à présent trouvé deux cents cadavres.

New-York, 28 mai. — Une dépêche de Saint-Louis (Missouri), dit que la ville présente l'aspect d'une place bombardée.

On n'a pas encore retiré des décombres tous les cadavres.

On estime les dégâts matériels à trente millions de dollars.

Une croix bien placée

Voici en quels termes *L'Officiel* annonce la décoration de chevalier de la Légion d'honneur décernée par M. Félix Faure, au cours de son voyage à Tours, à la sœur Marie Chantal :

« Mme de Graveron (Louise), veuve de Courteilles, en religion sœur Marie Chantal, supérieure des Sœurs de l'hospice général à Tours (hospice mixte), depuis le 18 juin 1868 : a rendu de grands services pendant la guerre 1870-1871, en organisant les ambulances de la région et en soignant les blessés avec autant d'intelligence que de dévouement. Services particulièrement dévoués à l'armée depuis 20 ans. »

L'acquittement de l'officier d'administration Martel

Montpellier, 28 mai. — Le conseil de guerre s'est prononcé dans l'affaire Martel sur quarante-deux questions qui lui ont été posées. Le conseil de guerre a répondu : Non.

En conséquence, l'officier d'administration Martel est acquitté.

Un facteur des postes arrêté pour détournements

Caen, 28 mai. — Un facteur des postes, âgé de 42 ans, marié et père de trois enfants, a été arrêté, sous l'inculpation de nombreux détournements de lettres chargées. Ce facteur appartient à une famille honorable.

L'arrivée du courrier de Madagascar

Marseille, 28 mai. — Le paquebot *Irrouady*, courrier de Madagascar, est arrivé à onze heures. Il a été envoyé en quarantaine, au Frioul, et il aura la libre pratique dans le courant de l'après-midi.

Les prélèvements dans la Caisse de la Dette, en Egypte

Alexandrie, 28 mai. — Le jugement du tribunal sur le prélèvement à la caisse de la dette sera rendu lundi prochain. Il est probable que le tribunal se déclarera compétent, qu'il écartera l'action des intervenants, sauf les délégués de la minorité, et que le jugement au fond décidera que l'unanimité des délégués est nécessaire pour opérer des prélèvements de fonds dans la caisse de la Dette.

Le groupe socialiste du Conseil municipal de Paris

Paris, 28 mai.— Les conseillers socialistes se sont réunis sous la présidence de M. Navarre, assisté de M. Girou. A l'unanimité, les conseillers présents, au nombre de vingt-sept, ont décidé la formation d'un groupe socialiste, fermé aux membres du Conseil qui se feraient inscrire à un autre groupe.

M. Blondeau a demandé que le groupe ne se séparât pas sans rédiger, au moins dans ses grandes lignes, le programme socialiste. Cette proposition a été écartée.

La réunion, à laquelle étaient convoqués les membres du groupe des droits de Paris, et les socialistes, s'est réunie d'autre part sous la présidence de M. Opportun. 41 membres assistaient à cette réunion.

Les candidatures au bureau, que tous les conseillers présents se sont engagés à soutenir intégralement de leur vote, sont les suivantes :

Président, M. Pierre Baudin ; vice-présidents, MM. Landrin et Faillet ; secrétaires, MM. Breuille, Rébeillard, Cheriour et Ranson ; syndic, M. Bellon.

Les médailles d'honneur au Salon des Champs Elysées

Paris, 28 mai. — Le vote des médailles d'honneur a eu lieu aujourd'hui, au salon des Champs-Elysées, pour les sections d'architecture, de peinture, de sculpture et de gravure ; elles ont été ainsi attribuées :

La médaille d'honneur d'architecture, au premier tour de scrutin à M. Scellier, de Gisors, l'architecte du Sénat; la médaille de peinture, après deux tours de scrutin, et par 17 voix de majorité, à M. Benjamin Constant ; la médaille de sculpture, au deuxième tour de scrutin, à M. Gustave Michel ; la médaille de gravure, au deuxième tour de scrutin, à M. Henri Lefort.

Le vote des autres récompenses dans les différentes sections, aura lieu demain.

Une entrevue, à Turin, du duc d'Orléans et de M. Dufeuille

Paris, 28 mai. — M. Dufeuille est parti, ce soir, à huit heures cinquante, se rendant à la Mandria, près de Turin.

La Mandria est la résidence du duc et de la duchesse d'Aost.

Le duc d'Orléans y arrivera ce soir; il y passera quatre ou cinq jours, après quoi il rentrera en Angleterre, s'arrêtant à Bruxelles, où il recevra plusieurs personnages du parti royaliste.

Le Congrès international des mineurs à Aix-la-Chapelle

Aix-la-Chapelle, 28 mai. — Le Congrès international des ouvriers des mines a adopté par 811.000 voix contre 26 000, une résolution portant que les mineurs doivent administrer eux-mêmes leur caisse de retraites et de secours et que l'Etat doit en avoir la haute surveillance et en assurer la garantie.

Le Congrès a aussi adopté des résolutions demandant que l'on crée des caisses des invalides et des caisses de secours pour les malades, garanties par l'Etat, et que des inspecteurs indépendants, choisis dans la classe ouvrière, soient chargés de la surveillance permanente des mines.

Un autre projet de résolution, demandant que l'Etat rachète toutes les mines, a été adopté par 737,000 voix contre 126,000.

Les rayons X... — La découverte perfectionnée

Berlin, 29 mai. — On a réussi à perfectionner les tubes servant au système Rœntgen (rayons X) dans une mesure telle, qu'il sera dorénavant possible d'observer directement, sur les plaques transparentes, les particularités de la tête et du larynx, et tout particulièrement le fonctionnement du cœur et de la respiration.

Une démonstration pratique en sera faite au prochain Congrès de chirurgie.

Nouvelles propositions de paix de Ménélik au général Baldissera

Rome, 28 mai. — Ménélik aurait, dit-on, fait parvenir au général Baldissera, par l'entremise du ras Mangascha, de nouvelles propositions de paix et de nouvelles offres, au sujet de la restitution des prisonniers.

Extension du choléra en Egypte

Le Caire, 28 mai. — Malgré les mesures de désinfection prises par l'administration sanitaire, le choléra gagne du terrain dans le Delta du Nil, et dans les environs du Caire.

D'ailleurs, la partie pauvre de la population se montre très hostile à toutes les mesures d'assainissement.

Des tentatives ont été faites dans le but de détruire une machine élévatoire, qui fournit gratuitement l'eau du Nil aux habitants.

Le personnel médical a été augmenté ; en outre des médecins titulaires de l'administration, 59 sont occupés à Alexandrie et au Caire, et ce nombre est encore insuffisant.

Dans un village presque inconnu qui comptait 350 habitants près de Drariet, on a signalé 93 décès en 5 jours. Ce fait a dû se produire ailleurs.

LES LILAS

On vient de m'en apporter une brassée, cueillis sous le ruissellement des premières pluies de ce printemps, et, tandis que, sur les belles feuilles vertes, les gouttes d'eau s'évaporent, de subtils parfums montent dans l'air comme l'encens invisible de ces milliers de petites corolles.

Ces lilas sont les derniers, m'a-t-on dit, en me les envoyant. Déjà ! La nature va plus vite que l'art et décidément, de toutes manières, le parterre fait honte à l'écritoire. Les derniers ? Eh oui ! Les grappes d'améthyste ont pâli sous les rayons du soleil printanier. La pourpre des premiers boutons de lilas s'est insensiblement atténuée, — les physiciens diraient dégradée ; le vilain mot ! — jusqu'à cette teinte très douce entre le rose et le blanc qui faisait, rapporte l'histoire de la peinture, la désespérance de l'Albane. Les corolles elles-mêmes distillent leurs dernières gouttes de parfum.

Les lilas nous sont venus d'Orient. Fallait-il le dire? Qui doutait que ces magnifiques fleurs ne fussent, comme les roses, les filles du soleil ? On aura plus de peine à croire, bien que ce soit l'exacte vérité, que ces fleurs symboliques de la jeunesse sont arrivées jusqu'à nous dans les bagages d'un diplomate.

Pourtant, je le répète, ce n'est pas de la légende, c'est de l'histoire.

Ce fut Augier de Bousbecq, né à Comines, — quelqu'un de chez nous, — qui, se trouvant en ambassade à Constantinople pour le compte de l'empereur d'Allemagne, emporta, à Vienne d'abord, et plus tard en notre pays, ce charmant asiatique. L'introduction du lilas en nos contrées date exactement de 1597.

Il y aura, l'an prochain, trois cents ans. Quel anniversaire mes amis les poètes ?

Trois siècles ! Pourtant j'imagine qu'il n'a pas fallu ce temps, au lilas, pour faire, suivi de ses bataillons embaumés, la conquête de l'Europe.

L'ancêtre, quelle que fut sa rudesse, a dû, comme nous, céder devant ce magnifique et doux conquérant casqué de son panache mauve et dont la seule apparition lui versait comme de l'ombre parfumée.

La conquête et le charme perdurent encore. Qui de nous ne s'est laissé ensorceler par ce magicien d'Asie, le lilas? C'est un arbrisseau splendide ; son feuillage est d'un vert à la fois profond et brillant, ses fleurs, de merveilleuses corolles tassées en thyrses, constituent des bouquets dont l'agencement délierait les doigts des fées elles-mêmes : le parfum du lilas... ici je ne trouve plus de mots du tout, c'est à la fois doux et puissant, suave et enivrant, c'est une caresse et une griserie, et, pour tout résumer en une comparaison, je dirais volontiers que *le lilas en fleurs c'est le festin de Lucullus de l'odorat*. Devant les massifs qui embaument l'air jusqu'au loin, qui sont beaux, qui sont délicieux, on comprend un peu mieux cet Orient de nos imaginations, où la nature, œuvre de Dieu, est si bonne et si belle que les hommes ne font plus rien qu'admirer silencieusement en s'écoutant vivre.

Mais il ne faut pas écouter les lilas quand ils tiennent ce langage. Contempler ! Sans doute, nous avons été créés pour cela, mais il convient d'attendre, d'attendre et de travailler. Et peut-être est-il bon, en somme, que les lilas fleurissent peu de temps. S'ils duraient plus longtemps, la tentation d'admirer silencieusement deviendrait trop forte et nous succomberions à un accès de paresse orientale.

Laissons le lilas symboliser la jeunesse éternelle et passons.

Je ne peux cependant pas omettre, à propos de cette fleur merveilleuse, un détail rare et sur lequel personne, ce me semble, n'insiste comme il convient.

Parmi la brassée de lilas étalée là, sous mes yeux, ni une fleur, ni une feuille n'a été attaquée par un insecte. Plus privilégié de la nature que la rose ou le lys, le lilas est une plante qui ne connaît pas la salissure de la bête. N'est-ce point curieux que cette fleur qui est belle, qui est suave, soit justement une fleur pure ? JEAN SUIS.

CHOSES ET AUTRES

Eu cour d'assises.

Le président interroge un affreux gredin :

— Ainsi donc, c'est pour le voler que vous avez assassiné ce malheureux?

— Oui, mon président.

— Et vous ne pouviez pas vous contenter de le voler, sans en arriver à l'assassiner?

— Impossible, à cause qu'il a crié; autrement, mon président, j'avais bien eu la même idée que vous!

**

Un joli mot du fils d'un de nos ministres :

Le bambin, âgé de cinq ans, se précipite sur son père et essaye de le bousculer.

— Ah ça! qu'est-ce qui te prend? dit le père.

— Maman m'a dit que si tu étais renversé, nous pourrions aller à la campagne!

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix, Jeudi 28 mai 1896.	
2 heures soir.	20° au-dessus	775 =/=	Beau temps
5 » »	18° »	775 =/=	»
9 » »	11° au-dessus	775 =/=	»
		Vendredi 28 mai 1896.	
Minuit	10° au-dessus	776 =/=	Beau temps
1 heure matin	10° »	776 =/=	»
2 heures »	10° »	776 =/=	»

Paris. — Jeudi 28 mai 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La situation se modifie très lentement. Des dépressions orageuses passent toujours dans le sud du continent (Alger, 756 mjm.), et le baromètre reste élevé dans le nord et le nord-ouest de l'Europe (Stornoway 773 mjm). Les courants d'entre E. et N. dominent sur nos régions, ils sont assez forts ou modérés sur toutes nos côtes. Des orages ont été signalés en Algérie et sur la France où l'on a recueilli 5mm. de pluie à Biarritz, 3 à Paris et Charleville, 2 au Mans et Clermont, 1 à Perpignan.

La température est encore en hausse. Ce matin, le thermomètre marquait 6° à Bodœ, 12° à Paris, 17° à Alger, 23° à Trieste. — On notait -1- 3° au puy de Dôme, 6° à l'Aigoual et au mont Ventoux, — 0° au pic du Midi. En France, des orages sont encore probables notamment dans le Sud et le Centre. — A Paris, ce matin, orage de trois heures quinze à quatre heures quinze au Nord et au Nord-Est; de quatre heures à cinq heures et demie au parc Saint-Maur. — Moyenne d'hier, 27 mai, 15°6, supérieure de 0°3 à la normale. Depuis hier midi, température max. : 22°9 : min. de ce matin : 11°4. Baromètre à 7 heures du matin, 764. A la tour Eiffel, max. 17°8; min. : 9°4.

L'INDUSTRIE DU COTON

EN CHINE

La Chine, spécialement la région située à l'embouchure du Yangtsékiang, produit beaucoup de coton, et ce textile donne lieu à une exportation tous les ans plus considérable, spécialement sur le Japon, où il alimente, en grande partie, les manufactures d'Osaka. La plante chinoise, d'ailleurs trop dure, ne donne qu'un coton à fibre courte, mais il serait facile, par l'application de méthodes de culture plus perfectionnées, d'obtenir un coton à longue fibre (long staple) analogue aux meilleurs produits de l'Egypte ou de la Caroline.

Jusqu'à cette année, la seule filature de coton qui existât à Shang-Haï était la grande manufacture qui est la propriété de Li-Hong-Tchang. Détruite par un incendie en 1893, elle a été entièrement reconstruite et, munie des machines les plus perfectionnées, elle fonctionne, actuellement nuit et jour et occupe plusieurs milliers d'ouvriers et d'ouvrières.

Encouragées par le succès de cette entreprise, et, dès la fin de la guerre, plusieurs sociétés dont divers spéculateurs américains, anglais ou allemands se sont faits les promoteurs, et ayant pour objet la filature mécanique du coton, se sont montrées à Shanghaï. Ce sont L'Ewo Cotton spinning and wheeling company limited; International Cotton Manufactory Co Ltd; Laou-Kung Mow C. S. et W. Co Ltd. Soy-chee Cotton Spinning Co.

Toutes ces manufactures devront être mises en marche à la fin de cette année ou au commencement de l'année prochaine.

L'idée de donner, écrit le consul français à Shanghaï même, au coton indigène la main-d'œuvre qu'il va aujourd'hui recevoir au Japon, paraît, au premier abord, aussi simple qu'heureuse. Mais en examinant la question de plus près, on est amené à craindre que les résultats financiers des diverses entreprises montées avec tant d'enthousiasme et de précipitation ne répondent pas aux espérances de leurs promoteurs. Les deux principales considérations qui semblent justifier un développement industriel si soudain, sont la facilité de se procurer la matière première et le bon marché de la main-d'œuvre. La situation doit être examinée à ce double point de vue.

D'après les traités, les produits chinois envoyés de l'intérieur à un port ouvert pour y être exportés ont à acquitter deux taxes : 1° le droit de transport, dit *likin;* 2° le droit d'exportation. Dans le cas où l'acheteur de ces marchandises est un sujet d'une des nations ayant des traités avec la Chine, et où ces marchandises sont destinées à l'exportation, celui-ci est admis à payer, au lieu des droits de likin, un droit unique, dit droit de transit, s'élevant à la moitié du droit tarifaire pour les articles taxés, et à 2 1/2 o/o *ad valorem* pour les articles exempts. Le bénéfice de cette disposition est évident, puisque l'acheteur étranger n'aura à payer qu'un droit, fixé une fois pour toutes, au lieu des nombreuses taxes de péage et de likin dont quelques exemples feront comprendre la lourdeur. Sur la rivière de l'Ouest, on trouve environ cent stations de likin pour un parcours de 900 milles, et un voyageur a trouvé récemment, dans le Kiangsi, cinq stations de likin pour un trajet de 70 milles sur un petit cours d'eau. Le fait suivant est encore plus significatif : il est, dit-on, question actuellement d'établir dans les règlements de la Douane une clause d'après laquelle toute marchandise qui, ayant été transportée dans un port ouvert pour être envoyée à l'étranger a été, par suite, exemptée du paiement de tous droits intérieurs autres que le demi-droit ou droit de transit, pourra ne pas être forcément exportée, moyennant paiement d'une nouvelle taxe s'élevant au *quintuple* du droit de transit ; en d'autres termes, un article qui, *exporte*, aurait à payer un droit de 5 o/o, plus un droit de transit de 2 1/2 o/o, soit en tout 7 1/2 o/o, *non exporté* devrait acquitter une taxe de 15 o/o.

Il est évident que le coton destiné à l'alimentation des filatures que l'on vient de fonder aura à acquitter intégralement tous les droits de likin. Or, le coton exporté au Japon paye en ce moment un droit d'exportation de 3 o/o, ce qui, avec le demi-droit intérieur, représente une taxation totale de 4 1/2 o/o. Mais, si au lieu d'être exporté au Japon ou dans tout autre pays étranger, ce coton est destiné à l'une des filatures de Shanghaï, la taxe la moins élevée qu'il pourrait avoir à acquitter serait de 9 o/o. En fait, la situation est encore moins favorable, car ce coton n'ayant à aucun moment été destiné à l'exportation sur l'étranger, devrait payer le likin à chaque station qu'il rencontrerait sur son parcours vers Shanghaï, ce qui ferait un total qu'on peut évaluer à 20 ou 30 o/o. Peut être espère-t-on que le gouvernement chinois accordera la franchise aux cotons bruts et qu'ayant permis la construction de manufactures dans les ports ouverts, il l'étendra aux matières premières destinées à les alimenter. On peut considérer cette espérance comme chimérique, si aucune des puissances, qui ont, du reste, des intérêts tout opposés, ne prend en main la tâche d'en assurer la réalisation. En tout cas elle est contraire à la pratique uniformément suivie jusqu'ici par les autorités chinoises qui bornent leur intérêt pour le développement du commerce, au revenu qu'elles en peuvent retirer. De plus, les Chinois eux-mêmes ont des capitaux engagés dans les filatures de coton, et s'arrangeront, sans doute, pour *handicapper* leurs concurrents étrangers.

Les manufacturiers de Shanghaï, dans l'état de choses actuelles, se trouveront donc, au point de vue du prix de la matière première en état d'infériorité sur leurs concurrents japonais. Trouveront-ils une compensation dans le bas prix de la main-d'œuvre ? Ce qui vient de se produire en ce qui concerne les filatures de soie nous renseignera à ce sujet.

Le nombre de la main-d'œuvre chinoise exercée ne répond pas, pour le moment, aux exigences de la situation nouvelle qui s'est produite avec tant de soudaineté. Les propriétaires et gérants de ces nouveaux établissements ne voulant pas courir les risques de former des ouvrières ont été dans la nécessité d'attirer à eux, par un système de surenchères, les ouvrières des autres filatures. Les femmes, (qui sont payées 50 centimes en Italie et 8 ou 10 cents de *yen* au Japon) étaient payées jusqu'ici à Shanghaï 18 cents de piastre, ou 180 sapèques. Par suite de l'augmentation des offres, leur salaire est monté actuellement à 32 cents ou 320 sapèques. Malgré cela, elles demandent encore une augmentation et parlent de se mettre en grève. On ne doit pas oublier qu'il faut deux ou trois ouvrières chinoises pour faire un travail équivalent à celui d'une Européenne.

Par les faits que je viens d'exposer, on pourra voir que les nouvelles industries établies à Shanghaï n'obtiendront pas en Chine, sur leurs rivaux, une victoire incontestée. Leur avenir est même si douteux que leurs actions, avant d'être entièrement souscrites, ont déjà subi une baisse.

Les Japonais peuvent déjà offrir leurs fils à Shanghaï au même prix que ceux de Bombay; et l'abolition du droit d'entrée sur le coton brut, qui sera probablement accordée d'ici peu, pourrait leur assurer un avantage décisif sur leurs concurrents.

Je ne passerai pas en revue dans ce rapport toutes les autres industries (briquetteries, fabriques d'allumettes, fabrique de savon, etc., etc.), qu'il est question actuellement d'établir à Shanghaï. Entre tant de projets que l'on voit éclore tous les jours il est difficile de faire avec exactitude le départ du positif, et de ce qui n'est, dans tout le sens du mot, que spéculation. Je réserve aussi pour une étude subséquente certaines industries d'un intérêt purement local telles que les usines à gaz et à électricité, les fabriques d'eaux gazeuses, et surtout les grands ateliers de construction et de réparation de navires de Boyd et Cᵉ et de Farnham et Cᵉ.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les premières communions. — Cette touchante cérémonie, qui est la première étape vers laquelle aspire l'enfance, qui laisse dans le cœur un ineffaçable souvenir et apporte de si douces joies dans les familles, a eu lieu, hier jeudi, dans les paroisses de Notre-Dame et de Saint-Joseph et au demi-pensionnat Saint-Louis, dirigé par les bons Frères des Ecoles chrétiennes.

A NOTRE-DAME, cent soixante-deux garçons et deux cent neuf petites filles ont pris part pour la première fois au banquet eucharistique. A six heures et demie, M. l'abbé Rollier, un des vicaires de la paroisse, s'est rendu au patronage Saint-Michel, rue d'Alsace, où les enfants étaient réunis. De là ils se sont rendus processionnellement à l'église où la messe de communion a été célébrée par M. le chanoine Evrard, doyen de Notre-Dame, qui a adressé aux jeunes communiants une paternelle allocution dont les enfants et leurs parents nombreux autour d'eux ont été profondément touchés.

Les garçons ont récité les actes avant la communion et les petites filles ceux après. A ce moment solennel a circulé dans l'assistance attentive un frisson d'émotion dont les plus sceptiques ne sauraient se défendre.

A trois heures ont été célébrées les vêpres qui étaient présidées par M. le Doyen. Elles ont été suivies de la rénovation des vœux du baptême et de la consécration à saint Joseph et à la sainte Vierge. Entre ces deux dernières cérémonies, M. l'abbé Chavatte a prononcé une chaleureuse allocution.

La bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement a clôturé les offices religieux de cette belle fête, qui s'est ensuite continuée pour les enfants dans les réjouissances intimes de la famille.

Aujourd'hui vendredi sera célébrée, à huit heures, la messe d'actions de grâces à l'intention des enfants de la première communion.

A SAINT-JOSEPH, les garçons étaient au nombre de 172 et les petites filles au nombre de 162. Ils se sont tous réunis le matin dans l'établissement des sœurs où le clergé de la paroisse est allé les chercher pour les conduire en procession à l'église. La messe de communion a été célébrée à sept heures par M. le Curé. Comme à Notre-Dame, les parents des enfants formaient une très nombreuse assistance.

Un des vicaires de la paroisse, M. l'abbé Bayart, a pris la parole et a produit une vive impression sur son auditoire déjà saisi par le caractère émouvant de la cérémonie.

Avant les vêpres qui ont eu lieu à 4 heures, les enfants s'étaient réunis chez les Frères de la rue Rollin.

C'est là que le clergé est allé les chercher pour les ramener à l'église.

Dans une allocution pleine de douceur, de piété et d'affection, M. le Curé a donné aux enfants et aux parents d'utiles et paternels enseignements.

Comme toujours, la cérémonie de la rénovation des vœux du baptême et la consécration à saint Joseph, à la sainte Vierge et au Sacré-Cœur, a pieusement impressionné l'assistance.

Après la bénédiction du T. S. Sacrement, les enfants ont chanté le cantique *Je suis chrétien* et M. le Curé, avant de les congédier, leur a adressé quelques recommandations, notamment celle d'être exact à assister à la messe d'action de grâces, qui sera célébrée aujourd'hui vendredi, à 8 heures.

AU DEMI-PENSIONNAT SAINT-LOUIS, la messe de communion a été célébrée à sept heures, par M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin. Les premiers communiants étaient au nombre de trente huit.

Dans une instruction familière, M. le Doyen a déversé dans ces jeunes âmes les pieuses et touchantes inspirations de son cœur de père. Les enfants et l'assistance nombreuse composée de leurs familles en ont ressenti les effets bienfaisants. L'émotion a été aussi vive et profonde lorsque les enfants se sont approchés de la Table sainte avec un grand recueillement.

A dix heures, la grand'messe a été célébrée par M.

FEUILLETON DU 30 MAI 1896. — N° 77.

BLESSÉE AU CŒUR

Par Jules MARY

TROISIÈME PARTIE

L'HISTOIRE DE COLLIVET

III

Ceux-ci s'arrêtaient et se retournaient, la main au képi.

— Que venez-vous donc faire chez moi à pareille heure?

Marguerite eut un tremblement de tous les membres.

Cette voix qui venait de là-haut, cette voix un peu surprise et impérieuse était celle de Jean Demarr.

La voix continuait :

— Eh bien, vous ne répondez pas ?

— Pardon, monsieur Jean Demarr, en deux mots voici ce qui nous amène. Nous sommes à la poursuite d'un forçat dont la présence nous a été signalée dans le pays. Nous avions failli le pincer tout à l'heure à Rolleboise, et plus récemment encore auprès du mur de votre parc. Et nous avons la conviction qu'il a dû se réfugier dans votre château dont la porte était ouverte...

— Au château ?

— Oui, monsieur Demarr. Du reste, vous le connaissez, c'est un de vos anciens clients, mais qui n'a pas eu avec vous la chance qu'ont eue bien d'autres, car tout votre talent ne l'a pas empêché d'écoper de vingt ans de travaux forcés... La chose a fait du bruit dans son temps et son nom nous a rappelé cette histoire...

L'autre gendarme dit avec philosophie.

— Il faut être au courant de tout, dans notre métier.

— Et de qui parlez-vous ? demanda l'avocat.

— Du forçat Haudecœur...

Jean tressaillit.

— Haudecœur ici, à l'Expilly, chez moi ?

— Oui, monsieur Demarr.

— Vous vous trompez, ce n'est pas possible.

— Nous sommes sûrs du contraire.

— Mais alors, cet homme n'a pas été amené ici par le hasard, qui sait s'il n'y a pas chez lui quelque intention criminelle ?...

— Nous l'avons pensé.

— Eh bien ! visitez le château, mes braves, je vous le permets... et je ferai mieux, je vais vous accompagner.

Jean Demarr descendit aussitôt.

On entendit son pas dans l'escalier.

Marguerite et Haudecœur n'avaient rien perdu de ce qui venait de se dire, les paroles étaient arrivées confuses jusqu'au forçat, dans la chambre de Marguerite, et il en avait deviné le sens ; il avait deviné aussi que celui qui parlait était le maître de la maison, Jean Demarr !

Résigné à son sort, prêt à tout, il ne bougea pas.

Jean venait de descendre.

Des domestiques s'étaient réveillés également.

Et comme par enchantement, le château s'était éclairé ; il y avait maintenant des lampes partout : dans le vestibule, dans le salon, dans les escaliers, dans les chambres.

— S'il est ici et s'il nous échappe, dit un des gendarmes, il pourra se vanter d'avoir de la chance !...

Dans le vestibule, Jean se trouva tout à coup en face de Marguerite qu'il ne s'attendait guère à trouver là.

Il n'en fut pas très surpris, cependant.

Comme tout le monde, elle avait été réveillée sans doute par le bruit, par les paroles, et elle était sortie.

Mais en la regardant, il fut troublé

Les yeux de Marguerite reflétaient tant d'angoisse qu'il eut pour elle une immense pitié.

Et se méprenant :

— N'aie aucune crainte, ma pauvre Marguerite... et regagne ta chambre... viens, nous ne protégerons... Il n'y a personne ici qui soit capable de vouloir te faire du mal.

Il lui prit doucement le bras.

— Viens, Marguerite, viens !

Elle se laissa emmener.

Mais comme il l'entraînait vers sa chambre, il sentit qu'elle avait un mouvement de résistance.

Et elle se dirigea vers le salon.

Il la suivit.

Au même instant, Gérard, réveillé comme tout le monde, apparaissait :

— Qu'est-ce donc? que se passe-t-il, monsieur? disait-il à Demarr.

Brièvement, Demarr répondait :

— Le forçat Haudecœur est dans cette maison. J'ai autorisé les gendarmes à visiter... accompagnez-les !

Gérard avait pâli.

— Haudecœur auprès de nous !

Et tout de suite le souvenir de ce qui s'était passé, le souvenir des accusations portées contre lui et Collivet par Haudecœur.

Et la pensée :

— Haudecœur est venu ici pour se venger !... Eh bien, tant mieux! Du moins j'aurai avec lui une explication de laquelle sortira sans doute la vérité !...

Marguerite avait gardé les yeux fermés pendant tout le temps que son fils avait été là.

Lorsqu'il fut parti, Jean Demarr la vit tout à coup qui lentement traversait le salon pour venir jusqu'à lui.

Et elle le regardait avec des yeux baignés de larmes des yeux qui n'étaient plus ceux d'une folle, des yeux où était enfin revenue l'intelligence de l'âme.

Jean eut un grand cri et la prit dans ses bras :

— Marguerite ! ma chère Marguerite !

— Jean ! j'ai été folle, n'est-ce pas ?

— Oui...

— Folle... depuis longtemps... depuis cette fatale soirée où j'ai vu jouer sur la scène du Théâtre-Français une tragédie bien sombre...

— *Hamlet!*

— Oui, *Hamlet!*... Je me souviens !... C'est fini, Jean, je me souviens !

Il tomba à genoux, dans le transport de son bonheur, et lui couvrit les mains de baisers ardents.

— Raconte-moi, Marguerite... Que s'est-il passé en toi ? Comment ce grand bonheur est-il survenu? Mais non, non, ne dis rien, je craindrais de te fatiguer... et je ne le veux pas... Plus tard, Marguerite, plus tard, ma chère femme enfin retrouvée... Oh! va, je saurai bien veiller sur toi maintenant, écarter de toi toute émotion violente... Ne parle pas! laisse-moi te regarder ! Et surtout, n'aie pas peur de ce que tu peux entendre autour de toi, car je suis près de toi et tu n'as rien à craindre.

Tout à coup, il songea à la présence de Haudecœur à l'Expilly.

A tout prix il fallait épargner à Marguerite la vue du forçat.

— Rentre dans ta chambre... Viens... viens !...

Elle se laissa tomber sur un fauteuil.

— Non! dit elle, à voix basse.

— Pourquoi ?

— Pas encore! Tout à l'heure! Tout à l'heure!

Elle se voyait, la pauvre femme, acculée à un aveu et elle voulait retarder cet aveu le plus longtemps possible.

On entendait les pas des gendarmes aux étages supérieurs, parcourant toutes les chambres.

Tout à l'heure, lorsqu'ils auraient fini, n'allaient-ils pas descendre, rendre compte à Demarr de leur perquisition infructueuse et s'apercevoir alors qu'à côté du salon restait une chambre qu'ils n'avaient point visitée ?

Et n'auraient-ils pas l'envie d'y entrer ?

Allait-elle dire tout de suite la vérité à Demarr ou bien est-ce qu'elle attendrait encore ?

Elle ne savait, souffrant horriblement de cette incertitude.

Mais à coup sûr ce qui se détachait nettement, dans son esprit, c'était la nécessité pour elle de sauver Haudecœur.

Là, plus d'incertitude, plus d'hésitation.

C'était bien assez de voir cet innocent aux prises avec toutes les hontes, avec toutes les misères, — cet innocent qui souffrait à cause d'elle! Dût-elle se livrer s'accuser, se trahir, elle le sauverait !

Et comme elle sentait peser sur elle le regard inquiet de son mari, prête à tout maintenant, elle se glissa à ses genoux.

Elle était d'une pâleur mortelle.

Ses paupières s'étaient abaissées sur ses beaux yeux meurtris.

D'une voix qu'il eut peine à entendre, elle murmura :

— Jean ! Jean ! il faut que je te dise !

— Parle, Marguerite, parle ! n'es-tu pas certaine de ma tendresse et ne sais-tu pas que je puis tout entendre ?

Mais, à cette minute précise où l'aveu terrible, l'aveu de mort, allait enfin jaillir de ces lèvres, le vestibule s'emplit de bruit.

Les gendarmes, ayant visité la maison, étaient redescendus.

Marguerite se releva.

Gérard entrait et les gendarmes restaient sur le seuil, poliment.

— Monsieur Jean Demarr, nous n'avons rien trouvé ; il nous reste à vous présenter nos excuses... Nous vous avons dérangé bien inutilement... Mais il y avait un cas de force majeure...

Ils allaient se retirer.

Gérard, d'un mot, les retint.

— Il reste une chambre, messieurs.

— Laquelle ?

Gérard, du doigt, désigna la porte qui communiquait avec la chambre à coucher de Marguerite :

— Celle-ci !

— M. Jean Demarr veut-il nous permettre ?

L'avocat leur fit un signe affirmatif.

— Allez !

Ils s'avancèrent.

Mais voilà que devant cette porte fermée, ils rencontrèrent tout à coup Marguerite debout, les deux bras étendus comme pour les empêcher de passer.

Ils s'arrêtèrent interdits.

Son attitude est si étrange, si incompréhensible, qu'elle frappe de stupeur ceux qui sont là, ceux qui la regardent.

Les gendarmes reculent, en s'inclinant :

— Pardonnez-nous, madame, pardonnez-nous !... Jamais nous n'aurions osé si M. Jean Demarr lui même ne nous y avait autorisés.

Ils savent bien qu'elle est folle, mais ils l'oublient en cet instant.

Gérard ne comprend rien à ce qui se passe.

Lui n'a pas été averti encore.

Il croit toujours sa mère atteinte de cette stupeur démente qui a fait d'elle une pauvre créature passive, depuis la terrible soirée de la représentation d'*Hamlet*.

Mais Jean Demarr sait tout, lui !...

Il sait que Marguerite, maintenant, est consciente de tout ce qu'elle fait.

Il sait qu'elle pense, qu'elle réfléchit.

Ce qu'elle vient de faire là n'est point l'acte irraisonné d'une folle.

Elle s'oppose à ce que les gendarmes entrent là.

Pourquoi ?

Est-ce par pudeur de femme? Et seulement parce que cette chambre est la sienne ?

Que lui importait, après tout ?

Mais ses yeux épouvantés, qui ne se détachent point du visage de Jean Demarr, ne disent-ils pas qu'il y a autre chose ?

Et tout à l'heure, avant l'arrivée de Gérard, Marguerite, aux genoux de son mari, n'allait-elle pas lui faire un aveu, un aveu bien grave, sans doute, puisqu'elle en était toute tremblante ?

Quel aveu?...

Et dans son esprit une pensée qui le bouleverse:

Haudecœur est caché là !

Là, dans cette chambre !...

C'est la vue de Haudecœur, assurément, qui en rappelant brusquement à Marguerite les souvenirs du passé, lui a rendu la raison.

Mais cet homme est l'assassin de Beaupréault.

Pourquoi cette pitié étrange ?

Elle, la veuve de Beaupréault, sauvant ce meurtrier ? Quels mystères cela lui dérobait-il donc ?

Et dans cette suprême minute, il se souvient à son tour des détails qui l'avaient frappé et même inquiété jadis au moment du meurtre.

Cette compassion de Marguerite pour Haudecœur, ce n'était pas la première fois qu'il la voyait se manifester.

(A suivre.)